

Consultation publique sur l'eau, les inondations et le milieu marin



L'eau est l'affaire de tous. Tous les citoyens et organismes peuvent participer aux décisions prises dans ce domaine.

Le comité de bassin et l'Etat souhaitent connaître votre avis sur les actions à mener pour gérer l'eau, prévenir les risques d'inondation et préserver le milieu marin.

>> [donnez votre avis](#) jusqu'au 18 juin 2015

>> voir les [documents du Sdage et son programme de mesures](#)

>> le [plan de gestion des risques d'inondation](#)

>> la consultation sur les [milieux marins et dans les autres bassins](#)

Décisions d'aide de l'agence de l'eau

Les décisions d'aide de l'agence de l'eau sont désormais disponibles en ligne au format excel, pour les années 2013 et 2014.

Les décisions prises en 2015 sont mises en ligne mensuellement.

>> consulter [décisions d'aide](#)

Trophées de l'eau Loire-Bretagne : 66 candidats en lice...



Restauration des cours d'eau et des zones humides, préservation des ressources en eau, gestion durable de l'eau dans les territoires...

Les Trophées de l'eau organisés tous les deux ans par l'agence de l'eau Loire-Bretagne récompensent des actions exemplaires pour l'eau et les milieux aquatiques.

>> voir le [communiqué de presse](#) ( - 85 Ko)

>> voir la [liste des candidatures](#) ( - 500 Ko)

L'agence de l'eau vous informe sur ses aides et ses redevances



La loi du 12 juillet 2010 demande au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix de l'eau la note établie par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme d'intervention.

L'agence vient d'établir la note pour le rapport annuel du maire sur le prix de l'eau sur la base de son activité 2014.

>> [consulter la note](#) ( - 1,2 Mo)

"Il y a de la vie dans l'eau !" : L'affiche 2015



639, c'est le nombre de **projets** que vous nous avez adressés dans le cadre du concours d'affiches «Il y a de la vie dans l'eau ! ».

L'**affiche** réalisée à partir des deux projets lauréats est **diffusée aux écoles, collèges et lycées** du bassin Loire-Bretagne à l'**occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars 2015**.

>> voir [l'affiche](#) ( - 2,5 Mo)

>> pour [commander l'affiche](#)

>> voir le [recueil des 17 projets sélectionnés](#) ( - 4 Mo)

Les nitrates ...des années 70... à aujourd'hui...



Dans les eaux souterraines :

Après une période d'augmentation des teneurs en nitrates, la qualité des eaux souterraines s'améliore sur plusieurs territoires, en particulier en Bretagne et en Vendée. D'autres secteurs en revanche, comme la Beauce, continuent de se dégrader.

>> voir la fiche [Qualité des eaux souterraines](#) pour les nitrates ( - 230 Ko)

Dans les cours d'eau :

Les concentrations en nitrates se sont accrues jusqu'au début des années 2000 pour ensuite se stabiliser. Depuis une quinzaine d'années on observe une lente dégradation dans les bassins où les teneurs en nitrates étaient les plus faibles. Au contraire, la situation tend à s'améliorer là où les concentrations étaient parmi les plus élevées : c'est le cas des bassins fortement agricoles dans l'ouest, où l'utilisation d'intrants azotés a diminué.

>> voir la fiche [Qualité des cours d'eau](#) pour les nitrates ( - 190 Ko)

30 ans d'actions en faveur des milieux aquatiques



La revue **L'eau en Loire-Bretagne** consacre son numéro 89 aux retours d'expériences présentés lors de la rencontre du 20 novembre 2014.

Une rencontre **pour faire parler les exemples et partager le retour d'expériences**. Témoignages d'élus responsables de syndicats de rivières et de techniciens-animateurs, reportages sur les erreurs du passé et les reconquêtes d'aujourd'hui et regard d'un grand témoin au croisement des sciences humaines et des sciences du vivant.

>> voir la revue [L'eau en Loire-Bretagne n° 89](#) (📄 - 19,5 Mo)

10^e programme d'intervention – Ajustements des modalités

Chaque agence établit son programme et ses modalités d'aide au sein du régime cadre des agences de l'eau, en tenant compte des spécificités de son bassin et de son 10^e programme.

L'enregistrement du nouveau règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) **amène le conseil d'administration à actualiser plusieurs fiches-actions du 10^e programme.**

Les **modifications** apportées **au volet industrie** concernent :

- Fiche 1_1c1 Améliorer les process - technologies propres - rejet zéro
- Fiche 1_2b1 Collecter et traiter des effluents bruts des activités économiques - stations autonomes complètes
- Fiche 1_2b2 Améliorer la gestion et le traitement partiel des effluents bruts des activités économiques et des eaux pluviales
- Fiche 3_1b : Aide pour les économies d'eau pour les collectivités et le secteur économique concurrentiel

Les **modifications** apportées **au volet agricole** concernent :

- *Fiche 1_1a2 : Aide pour les mesures agro-environnementales et climatiques*
- *Fiche 1_1a3 : Aide pour les investissements agro-environnementaux*
- *Fiche 1_1a4 : Aide pour la gestion des effluents d'élevage*

>> voir [les fiches actions](#) (📄 - 1,6 Mo)

>> voir les [documents du 10^e programme](#)

Editeur : Agence de l'eau Loire-Bretagne
www.eau-loire-bretagne.fr

règlement général d'exemption par catégorie (RGEC)